

# COUPE DE FRANCE OPEN 5 .70

## Avis de Course



COUPE DE FRANCE OPEN 5 .70

Grade 4

29 Au 31 Octobre 2022

POLE NAUTIQUE SUD GOËLO(base ST QUAY)



Grade 4

### Préambule

#### 1 - Prévention des violences et incivilités

La FFVoile rappelle que les manifestations sportives sont avant tout un espace d'échanges et de partages ouvert et accessible à toutes et à tous.

A ce titre, il est demandé aux concurrents.es et aux accompagnateurs.trices de se comporter en toutes circonstances, à terre comme sur l'eau, de façon courtoise et respectueuse indépendamment de l'origine, du genre ou de l'orientation sexuelle des autres participants.es

#### 2 – Agression de l'Ukraine

*Suite à l'agression de l'Ukraine, la FFVoile a décidé le 2 mars 2022 de ne pas autoriser la participation de concurrents Russes et Biélorusses aux compétitions sur l'ensemble du territoire Français.*

### 1 REGLES

La régata sera régie par :

- 1.1 Les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile*
- 1.2 Les règlements fédéraux
- 1.3 L'annexe UF (Umpire Fleet)

### 2 Instruction de course (IC)

En application de la Régulation 20 de World Sailing (Code de Publicité), telle que modifiée par le règlement de publicité de la F.F.Voile, les bateaux peuvent être tenus de porter la publicité choisie et fournie par l'autorité organisatrice.

### 3 ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

- 3.1 La régata est ouverte à tous les bateaux de la classe **OPEN 5.70**
- 3.2 Les bateaux admissibles DOIVENT s'inscrire par internet en ligne au plus tard **le 22/10/2022** à l'adresse suivante : [www .polenautiquesudgoelo.fr](http://www.polenautiquesudgoelo.fr)  
Majoration de 40 euros pour les inscriptions passées cette date.
- 3.3 Les concurrents possédant une licence FFVoile doivent présenter au moment de leur inscription :

- leur licence ClubFFVoile mention « compétition » valide attestant la présentation préalable d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition
- ou leur licence ClubFFVoile mention « adhésion » ou « pratique » accompagnée d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an,
- une autorisation parentale pour les mineurs
- si nécessaire, l'autorisation de port de publicité 2022

3.4 Les concurrents étrangers (chaque membre de l'équipage) ne possédant pas de licence FFVoile doivent présenter au moment de leur inscription :

- un justificatif de leur appartenance à une Autorité Nationale membre de World Sailing,
- un justificatif d'assurance valide en responsabilité civile avec une couverture minimale de 1,5 millions d'Euros,
- un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an (rédigé en français ou en anglais) ainsi qu'une autorisation parentale pour les mineurs.

#### 4 DROITS À PAYER

Les droits à payer requis en chèque ou en carte bancaire sont les suivants :

- **150 €** par bateau à payer lors de la confirmation des inscriptions
- **40 €** de grutage aller/retour à payer à l'inscription

#### 5 PROGRAMME :

5.1 Confirmation d'inscription : Vendredi 28/10/2022 de 14H00 à 17h00 et Samedi 29/10/2022 de 09h à 11h au club quai Robert Richet 22410 ST QUAY PORTRIEUX

5.2 Jours de course :

Date	Heure du 1 <sup>er</sup> signal d'avertissement	Classe(s)
Samedi 29/10/2022	13h00	OPEN 5.70
Dimanche 30/10/2022	10h00	OPEN 5.70
Lundi 31/10/2022	10h00	OPEN 5.70

**ATTENTION** : Changement d'heure dans la nuit du Samedi 29 au Dimanche 30 (à 3h il sera 2h)

Briefing coureurs et entraîneurs : Samedi 29/10/2022 à 11h00 au Pôle Nautique

6 **JAUGE** : Une pesée sera effectuée lors des confirmations d'inscriptions, au Pôle Nautique

#### 7 INSTRUCTIONS DE COURSE

Les instructions de course et les annexes éventuelles seront disponibles sur le tableau officiel numériques . [www.polenautiquesudgoelo.fr](http://www.polenautiquesudgoelo.fr)

Jury numérique : jury décision a consulter : temps limite et convocation

#### 8 LES PARCOURS

8.1 Les parcours à effectuer sont de types construits ou côtiers.

8.2 L'emplacement de la zone de course est décrit en annexe ZONE DE COURSE

#### 9 SYSTEME DE PENALITE

Application de l'annexe UF (Umpired Fleet Racing/ Course en flotte jugée sur l'eau)

#### 10 CLASSEMENT

10.1 Le nombre de courses devant être validées pour constituer une série est de 3.

Le système de classement utilisé est le Système de Points à Minima de l'Annexe A des RCV.

(a) Quand moins de 3 courses ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total de ses scores dans toutes les courses.

(b) Quand 3 courses ou plus ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total de toutes les courses en retirant sa plus mauvaise course. ( hors courses par éliminations)

#### 11 COMMUNICATION RADIO,

Une communication pourra être effectuée avec les équipages par le comité de course

#### 12 PRIX

Des coupes et prix seront distribuées aux trois premiers et des lots à l'ensemble des coureurs.

#### 13 DECHARGE DE RESPONSABILITE

Les concurrents participent à la régates entièrement à leurs propres risques. La décision de participer à une course ou de rester en course relève de leur seule responsabilité.

L'autorité organisatrice n'acceptera aucune responsabilité, en cas de dommage matériel, de blessure ou de décès, dans le cadre de la régates, aussi bien avant, pendant, qu'après la régates.

#### 14 ASSURANCE

Les concurrents étrangers non licenciés FFVoile devront justifier d'une assurance valide en responsabilité civile avec une couverture d'un montant minimal de 1,5 millions d'Euros.

#### 15 INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Pour toutes informations complémentaires veuillez contacter :

POLE NAUTIQUE SUD GOELO

02 96 70 54 65

E-mail : polenautique@sbaa,fr - Site : <http://www.polenautiquesudgoelo.fr/>

	<b>POTENCE(sur resa)</b>				
	<b>LUNDI</b>	<b>VENDREDI</b>	<b>SAMEDI</b>	<b>LUNDI</b>	<b>Mardi</b>
	24/10/22	28/10/22	29/10/22	31/10/22	01/11/22
	PORT	PORT	PORT	PORT	PORT
	Permanence potence	Permanence Potence	Permanence Potence	Permanence Potence	Permanence Potence
port	16h30/18h30	11h/13h	09h/11h	19H15/20H30	09h/11h
<b>E/SORTIE sur la cale</b>					
	ECOLE DE VOILE	ECOLE DE VOILE	ECOLE DE VOILE	ECOLE DE VOILE	ECOLE DE VOILE
Mise à l'eau	17h30/21h	09H/10H30	09h/11h		
Sortie				19H30/21H	09h/11h
Ecole de Voile					